



 Consultez et téléchargez  
ce document via  
votre **Espace pro**

SUIVI DU PATIENT DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PHARMACEUTIQUE ANTIVITAMINE K - AVK

Conseils et  
accompagnement



Entretien  
confidentiel



## La fiche de suivi patient, un support pour vous aider à mener les entretiens

Cette fiche de suivi, élaborée à partir des documents de référence établis par l'ANSM, constitue une **trame d'échanges** avec le patient. Elle aborde dans ce cadre l'ensemble des points qui apparaissent incontournables pour un suivi optimal du patient. Elle doit ainsi être considérée comme un fil conducteur de l'entretien et non comme un *verbatim* précis des questions à poser. Vous devrez par conséquent vous l'approprier afin d'être en mesure de vous adapter à la situation réelle de l'entretien.

Cette fiche constitue également, pour vous, **un support du suivi du patient qu'il convient de conserver** afin de mieux appréhender le prochain entretien. À chaque question posée, vous complétez **si nécessaire** avec des explications et analysez les réponses faites par le patient afin d'adapter votre discours et vous assurer de la bonne compréhension des messages transmis.

**Le carnet d'information et de suivi** du traitement par AVK de l'ANSM, remis au patient par le médecin ou le pharmacien, peut constituer un support d'informations complémentaires. Demandez au patient de vous le présenter ou, s'il n'en a pas, remettez-lui en un. Ce carnet peut être commandé en ligne sur le site du Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) : [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr).

## Fréquence des entretiens

**La convention stipule que l'accompagnement du pharmacien passe par un entretien à l'initialisation du traitement et la réalisation d'au moins deux entretiens annuels.**

Il relève de la compétence du pharmacien d'apprécier le degré d'accompagnement qui doit être mis en œuvre ainsi que le nombre d'entretiens nécessaires au suivi optimal du patient. Ce degré d'accompagnement doit être adapté à chaque patient en fonction de sa réceptivité et de son appropriation des messages transmis.

## Évaluation de l'acquisition par le patient des informations données

- ▶ L'appréciation de l'appropriation par le patient des informations essentielles se fait selon 3 niveaux :
  - Acquis (A)
  - Partiellement Acquis (PA)
  - Non Acquis (NA)
- ▶ Le pharmacien considère qu'une notion est :
  - « acquise » dès lors qu'elle est parfaitement intégrée par le patient et qu'il est capable de la restaurer avec ses propres termes et la mettre en pratique,
  - « partiellement acquise » dès lors que le patient a des connaissances mais incomplètes ou imprécises,
  - « non acquise » dès lors que le patient n'a pas connaissance du sujet.

A l'issue de cet entretien, vous devez **évaluer la situation** et juger s'il est opportun ou non de contacter le médecin ou de conseiller au patient une consultation chez son médecin.